

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2004 - Convocation du 10/12/2004  
Compte rendu affiché le : 17/12/2004

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	25

**Présents :**

M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT;  
Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; Mme WYMANN; M.  
MEYER; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme  
PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD;  
M. FORGET; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT; M.  
BOUREZG

**Absents représentés :**

M. OLLIVIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. CHRETIN (pouvoir à  
M. FAURE); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN)

**Absents excusés :**

Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR

**Absents :**

**Objet : Contrat à durée déterminée -  
Amélioration du site informatique de  
la commune**

Madame l'Adjointe déléguée explique que la délibération prise le 23 septembre 2004 relative à l'adoption du contrat de travail d'un agent recruté pour procéder à des travaux d'amélioration du site informatique de la commune a fait l'objet d'observations du contrôle de légalité.

Elle propose en conséquence son retrait.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Après en avoir délibéré,**
- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**
- **VU la délibération du 23 septembre 2004 et les observations formulées par Monsieur le Préfet, dans le cadre du contrôle de légalité,**
- **DECIDE de procéder au retrait de la délibération du 23 septembre 2004,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

**Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAONE,  
Le 16 décembre 2004  
Le Maire  
Paul LAFFLY**



*Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 19 janvier 2005  
Publication ou affichage du 19 janvier 2005  
Paul LAFFLY,  
Maire*